

Annexe - Convention de Partenariat et d'Adhésion Service Portail Membres Adhérents - Règlement de fonctionnement

Dans le cadre de la convention de partenariat et d'adhésion qui unit DELTA REVIE 83 et ses membres adhérents, l'association a décidé de mettre en place un nouvel outil d'échanges et de communication. En application du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des Données à caractère personnel, veuillez prendre connaissance du règlement ci-après.

1. INFORMATIONS CONSULTABLES

L'accès au portail Adhérent donne la possibilité de consulter :

- Les statistiques du service de téléassistance Delta Revie 83 ;
- Les fiches des abonnés instruites par le membre adhérent ;
- L'état du parc matériel associé aux fiches abonnés ;
- L'actualité de l'association ;
- La bibliothèque de documents internes à l'association.

2. BENEFICIAIRES

Le service est proposé aux membres adhérents de l'Association DELTA REVIE 83 et accessible à distance par l'utilisation d'Internet et/ou des applications smartphones ou tablettes tactiles.

L'utilisateur se dote lui-même des supports matériels nécessaires pour l'utilisation desquels il doit disposer de la compétence et des moyens requis. Il est tenu de vérifier que les supports dont il s'est équipé sont agréés aux normes en vigueur et en bon état de fonctionnement.

3. OBJET DU SERVICE

Le portail Adhérent est un espace privé qui permet de consulter les informations relatives aux services proposés par DELTA REVIE 83 dans le cadre de la convention de partenariat et d'Adhésion qui unit les parties.

4. ATTRIBUTION D'UN COMPTE UTILISATEUR

Attribution d'un compte utilisateur. L'accès au service ne sera effectif qu'après l'acceptation par l'Adhérent du présent règlement et l'attribution par DELTA REVIE 83 à l'utilisateur d'un code utilisateur et d'un mot de passe.

5. CONFIDENTIALITE ET SECURISATION

L'accès au service est protégé par la procédure décrite ci-dessous :

- **Adresse** : Pour garantir la confidentialité des échanges sur Internet la sécurisation est matérialisée par l'affichage d'un symbole représentant une clé dans la fenêtre du navigateur.
- **Connexion** : Un seul identifiant et un seul mot de passe permettent la connexion au portail « Adhérent » de l'association DELTA REVIE 83.
 - Le mot de passe initial servant à la première connexion sera renseigné par DELTA REVIE 83 et sera communiqué à l'utilisateur lors de la formation organisée par DELTA REVIE 83.

- Lors de la première connexion, l'utilisateur saisit son identifiant et son mot de passe. Il est alors invité à définir un mot de passe personnel et confidentiel. C'est ce mot de passe qui, associé au code utilisateur lui servira pour ses prochaines connexions ainsi que pour authentifier ses visites.
- **Utilisateur** : L'Adhérent désigne un Utilisateur dédié à la gestion de la connexion.
- **L'identifiant de connexion** est l'adresse mail de l'utilisateur. Cette adresse mail permettra de générer des demandes pour un nouveau mot de passe.

L'identifiant ainsi que le mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. L'utilisateur s'engage à assurer la garde et la confidentialité de ses moyens d'accès, en évitant toute imprudence pouvant favoriser un usage frauduleux du service dont il devrait alors assumer les conséquences. Toute connexion/opération effectuée via les Identifiants de l'utilisateur est réputée effectuée par lui. DELTA REVIE 83 ne sera en aucun cas responsable des opérations effectuées par un tiers au moyen des Identifiants personnels de l'utilisateur. En cas de perte ou de vol d'un mot de passe, seul l'utilisateur aura la faculté de demander la réinitialisation du mot de passe. ». DELTA REVIE 83 ne saurait être tenue responsable de toute imprudence de la part de l'utilisateur concernant la sécurité de ses moyens d'accès et le piratage des données personnelles des bénéficiaires du service de téléassistance DELTA REVIE 83.

6. RETRAIT ET / OU BLOCAGE DU CODE ET DU MOT DE PASSE

DELTA REVIE 83 se réserve la possibilité d'interrompre à tout moment, de manière totale ou partielle, l'accès au service ou de ne pas le renouveler, sans avoir à en indiquer le motif.

7. DISPONIBILITE DES SERVICES

DELTA REVIE 83 mettra en œuvre les moyens nécessaires pour assurer à l'Utilisateur la meilleure disponibilité d'accès à son service. Cette garantie ne saurait s'entendre d'une garantie absolue. Le service peut être utilisé à tout moment, et ce sauf cas de force majeure, difficultés techniques, informatiques ou liées aux télécommunications. La responsabilité de DELTA REVIE 83 ne saurait être engagée, en cas d'impossibilité pour l'utilisateur d'accéder aux services, quelle qu'en soit la cause et notamment au cours des périodes nécessaires à l'actualisation des données et informations permettant le bon fonctionnement du service.

En cas d'indisponibilité momentanée du service, il appartiendra à l'Utilisateur de prendre, s'il le désire, toute disposition nécessaire pour effectuer les opérations souhaitées. DELTA REVIE 83 ne saurait être responsable d'une quelconque difficulté d'émission, de réception et/ou de transmission et plus généralement de toute perturbation du réseau de télécommunication.

8. DESIGNATION DE L'UTILISATEUR

La désignation de l'utilisateur est renseignée dans le **cadre 4 de la fiche membre adhérent**. Les moyens d'accès sont confidentiels et personnels.

Fait à le

SIGNATURE ET CACHET

.....

Ville de :

Le président,

.....

Annexe - Convention de Partenariat et d'Adhésion

FICHE SIGNALÉTIQUE DU MEMBRE ADHÉRENT

CADRE 1 – DESIGNATION DU MEMBRE ADHÉRENT
REPRÉSENTE PAR :
ADRESSE
TÉLÉPHONE
MAIL

CADRE 2 – VIE ASSOCIATIVE	
(1) PARTICIPATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – DESIGNATION DU REPRÉSENTANT	
NOM PRENOM	
FONCTION	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
EMAIL	
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	<u>Approuvé et accepté - Signature du représentant</u>

(1) *Personne qui est désignée pour représenter le membre adhérent lors des assemblées générales.*

CADRE 3 - DESIGNATION DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT R.G.P.D.	
NOM PRENOM	
FONCTION	
EMAIL	
TÉLÉPHONE	

CADRE 4 : DESIGNATION DE L'UTILISATEUR PORTAIL « ADHERENTS »	
NOM PRENOM	
FONCTION	
(2) EMAIL	
TELEPHONE	
SIGNATURE	<u>Approuvé et accepté - Signature de l'Utilisateur</u>

(2) ATTENTION : cette adresse Email sera l'identifiant de connexion

Fait àle

SIGNATURE ET CACHET

.....
 Ville de :
 Le président,
